Pourquoi ? Pour qui ?

Participer au défi familles à énergie positive vous permet de découvrir comment faire des économies d'énergie en adoptant de nouvelles habitudes. Lors de moments conviviaux organisés pour toute la famille, vous recevrez des conseils pratiques et faciles à mettre en oeuvre pour réduire le montant de vos factures d'énergie. Vous serez accompagnés dans le suivi de vos consommations et rencontrerez des experts de l'énergie.

Comment m'inscrire ?

Rendez-vous sur le site du défi du Sud de l'Aisne : www.sud-aisne.familles-a-energie-positive.fr

1. Cliquez sur « Je veux rejoindre cette équipe » sur la page d'accueil.
Saisissez vos informations personnelles (avec un email et un numéro de
téléphone valides) ;

2. Répondez au quizz « 100 éco-gestes » en attendant la validation de votre
inscription. Ce quizz n'est pas obligatoire, mais il vous permet d'estimer
votre niveau de pratique des éco-gestes et votre marge de progression ;

3. Choisissez quelques premiers gestes simples sur lesquels vous pouvez
agir au quotidien : le défi commence maintenant !

Mon inscription est validée. Que faire ?

Vous avez maintenant accès à toutes les fonctionnalités qui vont vous permettre de suivre vos consommations. Dans l'onglet « Défi logement > Mes données de référence » vous renseignez :
1. Les caractéristiques de votre foyer et de votre logement ;
2. Vos consommations passées, idéalement sur un an à partir de
vos factures (électricité, eau, gaz, fioul…) : entrez la période de consommation et la quantité d'énergie ou d'eau consommée.

Si vous avez un doute ou besoin d'aide, cliquez sur ?

Documents :
Flyer Le défi des familles
Voir aussi :
En savoir plus sur les Familles à énergie positive
Contact :

Renseignements :

PETR - UCCSA
(Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne)
Ferme du rû Chailly, 02650 Fossoy
03 23 71 68 60
planclimat@uccsa.fr

ou contactez-nous ; nous pourrons par exemple vous proposer un atelier relatif à la lecture des factures d’énergie, et un accompagnement dans l’utilisation du site internet. Une fois vos données entrées, vous obtiendrez un graphique qui vous donnera une idée de votre consommation par rapport aux autres participants. Si votre « barre verte » se trouve sur une des extrémités, très grande ou très petite, c’est qu’il doit y avoir une erreur dans vos saisies : tentez de reprendre vos données en cliquant sur « étape 2 », et si rien n’y fait, contactez-nous !

Renseignez vos premiers relevés de compteurs !

Dans l’onglet « Défi logement > Ma consommation » vous pouvez renseigner vos relevés de compteur sans oublier d’enregistrer chacun de vos relevés.
Pour devenir la prochaine famille à énergie positive
Inscrivez-vous et retrouvez les événements proposés sur le site internet : www.sud-aisne.familles-a-energie-positive.fr

---

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/article/serez-vous-la-prochaine-famille-energie-positive